

## Le Canada reconquis par la France

Joseph-Guillaume Barthe

Volume 9, numéro 3, août 1973

Les démocrates canadiens 1845-1875

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036552ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036552ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Barthe, J.-G. (1973). Le Canada reconquis par la France. *Études françaises*, 9(3), 257–263. <https://doi.org/10.7202/036552ar>

# Le Canada reconquis par la France

Le Bas-Canada étant un pays français, et la libre navigation du Saint-Laurent ayant été octroyée à tous les vaisseaux du monde, il me paraît que la France ne peut fermer les yeux à l'évidence de ses plus chers intérêts, en ne songeant pas au parti qu'elle peut tirer d'un pays où tant d'objets la rattachent encore à lui par le souvenir. Nos vallées, nouvellement ouvertes à l'exploitation agricole, invitent les bras de ses enfants à s'unir à ceux de leurs frères d'outre-mer, pour déblayer cette nouvelle terre promise du Saguenay, par exemple, destinée à effacer celle du Saint-Laurent même par l'éclat de sa prospérité future et l'étendue de sa zone de fertilité. Nulle part l'Algérie n'offre plus de ressources de tous les genres que cette région septentrionale où, par une singulière déviation des lois générales de la météorologie, les variations de l'atmosphère et les transitions soudaines et tranchées du climat se font moins sentir que vers les points même les plus méridionaux de la vallée inférieure du Saint-Laurent.

Mais vos émigrants cherchent-ils une civilisation plus avancée ou toute faite, ils n'ont qu'à remonter le cours du grand fleuve, et à parcourir la plaine habitée qu'il arrose et fertilise, ou à suivre ses affluents, qui coulent tous à travers des villes intérieures et des fermes illimitées, pour y

fixer leurs pas au milieu de ces centres d'habitations qui leur rappelleront si bien ceux qu'ils auront quittés. Aussi, ceux qui sont venus fonder à Québec et à Montréal l'avenir de leurs familles, ne les ont-ils plus quittés, quand ils ont apporté avec eux ces conditions d'industrie et de moralité qui sont partout la base de la prospérité individuelle.

Les Français qui habitent Montréal sont si convaincus de l'heureuse ressource qu'offre leur patrie d'adoption à leurs compatriotes, qu'ils viennent d'y conférer sérieusement, dans une assemblée des leurs, sur la convenance plus que jamais opportune pour la France d'établir un consul au milieu d'eux. Leur vœu sera-t-il écouté? J'ose m'en flatter dans un intérêt commun; et si ma faible voix pouvait être de quelque poids dans la balance de cette considération, elle ne tarderait pas à l'incliner du seul côté qui soit indiqué par l'intérêt des parties intéressées.

L'alliance anglo-française est bien faite, ce me semble, pour amener ce résultat et contribuer à sa permanence. Aujourd'hui que les préjugés de races et les distinctions d'origine s'effacent plus vite que jamais entre les Anglais et les Français de l'Amérique, comme entre les Anglais et les Français de l'Europe, devant le besoin d'opérer le bien commun et d'effectuer la prospérité universelle; il me semble naturel que la cordiale entente d'Albion et de France peut aller jusque-là, qu'elle étendra l'harmonie de leurs rapports jusque chez nous en les y fusionnant et les élargissements encore pour l'honneur de leurs drapeaux et la tranquille coexistence de leurs deux races sur l'autre continent.

Il y a de la place pour tout l'excédent de l'Europe dans cette contrée appelée à une si grande destinée, si la connaissance que je m'efforce d'en répandre peut y attirer ce genre d'émigration industrielle, morale, en quête d'avenir, qui s'étirole en Europe, faute d'espace et d'air, et qui, ajoutée au noyau de là-bas, peut, en très peu d'années, former une masse nationale compacte, heureuse, et propre à assurer la permanence du nom et des institutions de la France dans le Nouveau-Monde. Puisse la lec-

ture de mon livre produire cette désirable conséquence! Puisse-t-elle en amenant ce résultat, redonner, par son espérance seule, du ressort à ceux qui dirigent leurs efforts de ce côté-là sur la terre franco-canadienne! Un jour, quand les destins de cette partie de l'Amérique seront définitivement arrêtés, ceux qui soupirent vainement ici pour la réalisation de leurs vœux démocratiques y trouveront cette condition d'existence toute faite et pourront boire à pleins bords dans la coupe de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, ce pôle moral vers lequel l'humanité marche, mais dont les races américaines sont incontestablement les plus proches, elles qui n'ont pas à refouler devant leurs efforts de progrès ce torrent de misères que, sous une forme ou sous une autre, le passé vous a léguées. Le Moyen Âge n'a pas son nom dans le dictionnaire américain, et à peine a-t-il laissé sa trace sur le front du Bas-Canada, qui en a déguisé toutes les rides sous le voile de ses institutions politiques, qui achèvent de les cacher tout à fait aujourd'hui que le système féodal disparaît pièce par pièce, et pour de bon. Que sa permanence nationale soit assurée, et le reste lui viendra par surcroît dans le milieu où il est placé, et dans l'orbite où il se meut. Que ceux donc qui aspirent aux fins démocratiques et cherchent le niveau d'égalité que les institutions du vieux monde ont détruit, se rappellent que c'est l'Amérique seule qui en rétablit les bases en permettant à tous les systèmes qui y convergent de s'essayer sur un coin de son sol, depuis la fédéralisation républicaine jusqu'au phalanstère. Là, la liberté de conscience et de culte repose sur les mêmes lois que celle de la sauvegarde personnelle et de la sécurité politique. Les privilèges de classes et de castes sont ignorés, et le talent et la vertu ouvrent devant elles toutes les candidatures jusqu'à celle de chef de l'État. Et le Canada est infailliblement appelé à participer bientôt à toute l'étendue de ce rôle, emporté comme il l'est dans la sphère d'action où il gravite au sein de la grande constellation. Il offre, de plus, aux émigrants de la France, cette conformité d'instincts et de tendances qui se retrouve dans la

race française partout où elle s'est implantée d'une manière sérieuse comme au Canada, où, jusqu'ici, elle a conservé à la France les droits qu'a cette puissance de l'Europe de n'être oubliée nulle part.

C'est donc le but suprême de mon livre d'ouvrir à l'émigration française des perspectives nouvelles de profitable colonisation, des horizons nouveaux pour l'avenir de ses enfants. Ils iront en s'élargissant toujours, si je n'ai pas le malheur de prêcher dans le désert et de voir mon appel se perdre en vains sons que le vent emporte avec tous les bruits de chaque jour.

Tout le projet de mon voyage et toute la fin de ma publication sont dans la pensée de ce résultat. Je n'ai demandé l'union littéraire et le rétablissement de rapports étroits entre nous que pour faire éclore cette pensée si grosse d'avenir et précipiter l'heure de lui faire produire ses précieux fruits : parce que l'imminence de la situation canadienne et l'opportunité pour la France de s'ouvrir cet immense débouché pour son commerce et sa littérature, pressent de toute leur considération cette heure si solennelle, pendant laquelle le grand débat avec la Russie absorbe tout dans son retentissement.

L'alliance anglo-française, comme je l'ai dit plus haut, doit aider à la propagation de ces idées si simples, mais en même temps si graves, en face de leur portée actuelle et dans l'avenir. Il faut que cette alliance de l'Angleterre et de la France soit sérieusement cimentée, et que le sang qu'elles mêlent en Orient opère, à l'autre extrémité de l'Amérique, le spectacle d'heureuse union qui permette aux Franco et Anglo-Canadiens de marcher de front sous leur double drapeau national, devenu un faisceau, vers un avenir commun de prospérité et d'agrandissement, sous les auspices civilisateurs, et animés d'une noble et même émulation. Rien de plus désirable, assurément, et rien de plus facile à effectuer avec leur concours de bonne volonté.

Je me place donc sur le terrain de leur affection en interprétant ainsi, à l'honneur de leur magnanimité commune, les sentiments de sincère alliance et de cordiale

entente que les deux grands peuples civilisateurs de l'Europe se sont jurés, qu'ils ont consommés même, au nom de la civilisation, en fermant les ports de la mer Noire et les portes de Constantinople, c'est-à-dire, par suite, l'accès à l'Europe occidentale aux légions de Cosaques qui menaçaient de lui apporter la liberté d'Attila et les institutions des Vandales! Et après tout, les Turcs n'ont pas plus droit à l'indépendance nationale que les Canadiens, à qui elle est garantie par les plus solennels traités. Et l'équilibre européen ne doit pas avoir plus de valeur que la moralité du droit aux yeux des graves puissances qui entrechoquent les plus formidables épées de l'Europe avec celle du czar, et en définitive, pour nulle autre considération que celle de faire triompher le droit sur la force brutale. Que les mêmes règles soient appliquées partout et nous sommes saufs! Or, il ne doit pas y avoir deux ordres de vérités pour les deux côtés de l'Océan, et la moralité du droit ne peut être soumise, comme les marchandises en douanes, aux droits de transbordement et être taxée jusqu'à la prohibition à nos frontières américaines, une fois déposée hors du navire qui a touché nos côtes. Voilà aussi pourquoi j'attends de cette heureuse et féconde alliance anglo-française le bénéfice de toutes ses conséquences par rapport à nous. La logique, autant que la morale, m'amènent à cette conclusion nécessaire, de laquelle on ne saurait exciper par les arguties de la convenance diplomatique, aujourd'hui qu'on sacrifie tant de sang et d'or pour empêcher la Russie de leurrer plus longtemps l'Europe au moyen des ressources inépuisables que lui fournit sous ce rapport sa faconde officielle.

Non, l'idée philanthropique de traiter aujourd'hui les peuples coloniaux comme les autres sur le même pied d'équité et de justice égale, a passé de l'opinion publique dans l'esprit du gouvernement et dans le domaine de la législation; et j'ose croire que le Parlement impérial tiendra à l'honneur de faire éclater cette vérité dans la reconstitution qu'il entend faire de ses possessions coloniales de l'Amérique du Nord.

J'appelle, en terminant, l'attention du lecteur sur les pièces qui vont suivre, et qui feront preuve de la manière suivie dont a été conduite la négociation avec l'Institut de France au sujet du projet en vue d'établissement de rapports littéraires étroits entre celui du Canada et lui, ainsi que de l'état avancé de cette négociation au point où elle en est aujourd'hui. Le système que j'ai eu l'honneur de proposer à son adoption peut offrir dans quelques-uns de ses détails des difficultés invincibles; mais à son point de vue général, il offre trop de côtés pratiques pour ne recevoir pas une très large exécution même, s'il n'y avait pas d'autre objection impéditive, que du reste je ne puis prévoir, pour en empêcher la réalisation.

Tel qu'il est, ce projet est tout entier sous les yeux de l'Institut impérial, qui a promis de le mûrir de manière à lui donner ses conséquences sérieuses et sa portée entière au point de vue purement littéraire. Il a même reçu une partie de son exécution dans le magnifique don de livres que l'Institut canadien a déjà reçu de sa munificence, avec promesse de lui continuer cette insigne faveur à l'avenir.

Il reste le côté moral du système, celui qui doit donner un appui inappréciable au corps littéraire du Bas-Canada, à accomplir, pour consommer d'une manière efficace et entière cette union si ardemment désirée comme devant être une source inépuisable de secours pour la sauvegarde de nos institutions sociales dans ce qu'elles ont de plus vivace et de plus intime, et qui font le trait distinctif de son type à part dans l'Amérique du Nord : je veux dire cet élément national qui repose sur la langue, les lois et la religion de mon pays, et qui lui a donné des habitudes, des usages et des mœurs, qui le différencient essentiellement de tout ce qui l'entoure ou l'avosine dans le Nouveau-Monde. Pour effectuer cette partie essentielle de mon système, j'ai proposé :

- 1) Des prix de concours fondés par l'Institut impérial;
- 2) L'honneur de faire décerner par ce savant corps ceux fondés par nous;

- 3) Le don de leurs propres publications, par les cinq Facultés de l'Institut impérial, ce qui est déjà fait;
- 4) L'établissement d'une correspondance scientifique entre les deux corps;
- 5) La revue critique de nos œuvres par la presse de Paris, de celles au moins soumises à la considération de ce premier des corps savants, pour leur obtenir le sacre de la sanction européenne.

Deux autres propositions ayant paru surérogatoires, attendu que l'adoption des premières entraînerait comme une suite nécessaire l'effet de l'une des deux, et que l'autre est, dans l'état des choses, considérée comme impraticable; il serait superflu de les mentionner ici.

Quant à celles qui sont susceptibles d'adoption, en tout ou en partie, elles ont été développées dans les documents présentés par moi à l'Institut impérial, et qui forment partie des pièces justificatives. [...]

France! voilà ce que nous valons, voilà ce que nous avons fait pour te rester fidèles.

À toi maintenant à décider si nous devons être punis de cette fidélité par un abandon complet, si nous devons être reniés par toi parce que le destin nous a arrachés de tes bras, si nous devons en être méconnus parce que le malheur a quelque peu altéré notre ressemblance!

Tu serais alors moins généreuse que Joseph vendu par ses frères qui les reconnut au temps de sa prospérité... Et ce n'est pas nous qui t'avons vendue, certes!

JOSEPH-GUILLAUME BARTHE

(*Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, 1855, p. 291-302.)